



Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

Div N° 15/2024

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE PORTANT AUTORISATION D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MUNDOLSHEIM,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code du commerce et notamment ses articles L 310-2 et R 310-8;

Vu la déclaration préalable faite le 19 août 2024 par Monsieur Jean-Pierre SCHOETTEL afin d'organiser une vente au déballage au 6 rue Petite - 67450 MUNDOLSHEIM le 8 septembre 2024;

Considérant que les ventes au déballage doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du maire de la commune dont dépend le lieu de la vente ;

Considérant le caractère complet du dossier transmis.

ARRETE

Article 1er - Monsieur Jean-Pierre SCHOETTEL est autorisé à procéder à une vente au déballage dans le cadre d'un vide-grenier « mobilier, vaisselle, bibelots » le 8 septembre 2024. Cette vente se déroulera au 6 rue Petite – 67450 MUNDOLSHEIM.

Article 2. - Ampliation du présent arrêté est transmise pour information et exécution chacun en ce qui le concerne à :

- Monsieur Jean-Pierre SCHOETTEL
- Gendarmerie de Mundolsheim
- publié sur le site internet de la commune le 22 août 2024 et archives de la mairie

Mundolsheim, le 21 août 2024

Béatrice BULOUE,




Maire de Mundolsheim